

Écueils rencontrés dans la mise en place de conseils coopératifs

Par Audrey Vitcoq (enseignante), Aurélie Ramonet (enseignante), Sébastien Ferreau (CPE), Nazareno Li Capri (coordonnateur REP).

Nous avons rencontré quelques écueils lors de la mise en place des conseils coopératifs. Lorsque nous avons commencé, nous n’avions pas pensé que la tenue des rôles pouvait être un obstacle à la mise en place des conseils et à leur efficacité. Il est pourtant vrai que tenir les rôles de président ou maître de la parole requiert des compétences qui ne vont pas de soi pour tous les élèves. Nous nous sommes rendu compte que certains maîtres de la parole avaient des difficultés à prendre en compte tous les élèves et à répartir la parole de manière équilibrée. Certains présidents lisaient difficilement le protocole ou les messages d’élèves et avaient du mal à diriger le conseil en prenant des initiatives pour relancer ou stopper un débat.

En concertation avec Audrey, ma collègue de mathématiques, nous avons décidé de faire une heure de vie de classe qui permettrait aux élèves de s’éprouver dans ces rôles. Sébastien (CPE) et Nazareno (coordonnateur REP) se sont joints à nous. Nous avons réalisé quatre groupes d’une dizaine d’élèves accompagnés chacun d’un adulte régulateur. Chaque élève a pu essayer au moins l’un des deux rôles au travers de l’animation de plusieurs petits débats simples (sur des sujets de la vie des collégiens). L’adulte est intervenu pour conseiller les élèves dans leur prise de fonction. Il s’agit par exemple de les aider à prendre en compte chaque élève, à proposer la parole à des élèves qui ne lèvent pas la main, à essayer de relancer les débats, de proposer parfois le contre-pied pour développer d’autres points de vue.

Pour le maître de la parole

Il faut apprendre à partager la parole équitablement. Les élèves doivent prendre du recul pour voir l’ensemble de l’audience en prenant soin de bien regarder sur les côtés. L’élève a tendance à prendre l’information de manière centrale, par économie, dans son champ de vision. Ainsi, les élèves qui levaient la main sur les côtés obtenaient moins souvent la parole. Un des prérequis nécessaires au rôle de maître la parole est de balayer l’ensemble de ses camarades et de prendre en compte l’ensemble des demandes. Certains élèves ont également tendance à privilégier leur(s) amis ou des personnes qu’ils estiment plus aptes à prendre la parole et l’enjeu, dans ce cas, est d’apprendre à rester impartial et fair-play.

Certains élèves ne demandent pas la parole et restent spectateurs. Les raisons peuvent être multiples (ils sont timides, peu à l'aise à l'oral, appréhendent de parler devant les autres). Les maîtres de la parole ont donc dû apprendre à proposer la parole, sans l'imposer. Et certains élèves répondaient favorablement à l'invitation. Nous nous sommes rendu compte que certains élèves se mettaient par la suite à solliciter la parole alors qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant comme si le simple fait de leur avoir proposé les avait « débloqués ».

Concernant le rôle du président

Les élèves doivent lire à voix haute le protocole mais aussi lire les « mots » de leurs camarades. Ceci n'est pas évident ; ils doivent développer des stratégies pour favoriser la fluidité pendant les conseils. Il faut apprendre à anticiper la lecture, mais aussi à rebondir en proposant à l'auteur du mot d'expliquer ce qu'il a voulu dire. Ceci n'a pas été visé spécifiquement pendant la séance de travail, mais fait partie des compétences à développer.

Enfin, nous avons essayé de les inciter à bien suivre les débats, ne pas perdre le sujet de chaque thème traité pour éventuellement recentrer les échanges, suggérer de nouvelles perspectives ou encore proposer d'arrêter les débats lorsque cela tournait trop en rond.

Évidemment, plusieurs heures seraient nécessaires pour développer toutes ces compétences et permettre aux élèves de s'entraîner. Mais on peut imaginer travailler au développement de ces compétences de manière transversale avec les autres disciplines autour d'un projet de classe centré sur ces acquisitions et qui serait aux services des conseils coopératifs (et réciproquement).